



Fribourg, 20 avril 2011

Direction de l'aménagement, de
l'environnement et des constructions
Monsieur Georges Godel
Conseiller d'Etat
Rue des Chanoines 17
1700 Fribourg

Construction illégale hors de la zone à bâtir d'un chantier à grumes à Treyvaux

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Les Verts fribourgeois ont été avisés de la construction et de l'exploitation d'une importante infrastructure pour le triage, l'écorchage et la préparation de grumes sur le lieu de la scierie Yerly SA sur le territoire de la Commune de Treyvaux, hors de la zone à bâtir. Or, malgré l'importance de l'infrastructure en question, aucun permis de construire n'a été ni accordé ni même sollicité. Nous avons appris que le dossier est désormais en attente de traitement dans vos services. Nous vous prions donc de statuer avec fermeté dans ce dossier.

Nous constatons que cette construction de grande taille, avec des piliers en bétons, l'installation de grands rails pour le triage et la distribution des billons, ainsi qu'une cabine technique de pilotage, n'a pas non plus reçu d'autorisation spéciale de votre Direction pour une réalisation hors de la zone à bâtir au sens de l'article 136 LATeC.

Selon les informations à notre disposition, les autorités communales de Treyvaux ne semblent pas avoir respecté les dispositions légales en la matière. Il nous est difficile d'admettre que le Conseil communal ait pu de bonne foi décider d'exempter du permis de construire une installation de cette taille – de plus hors de la zone à bâtir – et d'opter pour la procédure simplifiée pour le local technique servant au pilotage de l'installation.

Nous sommes préoccupés par l'idée avancée par la Commune d'une légalisation a posteriori de la zone à bâtir. Il nous semble opportun de demander une régularisation rapide de la situation, ceci en conformité avec les principes et les buts de la loi sur l'aménagement du territoire et des constructions.

Nous vous présentons, Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur, nos salutations les meilleures.

Pour les Verts fribourgeois,

Laurent Thévoz, député